

WARAA

Les Vainqueurs

Coupe de l'Amitié 1ère édition
Un tournoi de Petits Poteaux marque l'événement le 1^{er} Mai
 La section Bus de l'association des conducteurs routiers de Hollando s'est adjugée le trophée de la 1^{re} édition de la coupe de l'Amitié du 1^{er} MAI le 30 Avril dernier à la plage de Lomé Hollando. P5

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses 08 Mai 2014 N° 028 - Prix 250 F CFA

Le CST et sa stratégie de la terre brûlée :



Après avoir tenté de défier le pouvoir en organisant des manifestations de rue le 26 avril dernier, c'est-à-dire la veille de l'anniversaire de l'indépendance du pays, les anarchistes du CST projettent de déverser les populations dans les rues ce 10 mai.



P2

Le débat sur les réformes dans la rue et non à l'Assemblée

Journée Internationale de la Liberté de la Presse
Rapport de l'OTM sur l'état de la presse au Togo

P6

Affaire des incendies des grands marchés de Kara et Lomé :



Plus de deux ans déjà et le jugement se fait attendre

P3

Reprise des activités de l'association Agir en Milieu Rural

Un cross-country organisé à Niamtougou

P5



Fête des travailleurs à CECO GROUP

Le PDG Constantin AMOUZOU et son personnel ont fêté au siège de l'entreprise à Sotouboua

P4



Meeting présidé par Gilchrist OLYMPIO le 27 avril dernier

Les raisons et les fruits de l'accord entre l'UFC et le parti au pouvoir

P3



Nécrologie / Hommage national à Mgr Robert-Casimir Dosseh-Anyron ce matin

P4



Le CST et sa stratégie de la terre brûlée : Le débat sur les réformes dans la rue et non à l'Assemblée

Après avoir tenté de défier le pouvoir en organisant des manifestations de rue le 26 avril dernier, c'est-à-dire la veille de l'anniversaire de l'indépendance du pays, les anarchistes du CST projettent de déverser les populations dans les rues ce 10 mai. Les raisons évoquées c'est les réformes constitutionnelles et institutionnelles, les élections locales, la recomposition de la CENI etc... Me Ajavon



Zeus qui a déclaré n'être intéressé personnellement par aucun poste est prêt à faire descendre dans les rues son armée d'excités, de naïfs. A la veille de chaque scrutin, l'opposition utilise les mêmes méthodes. On s'agit dans la rue pour dénoncer les conditions d'organisa-

tion, on menace de boycotter et enfin on y va quand même. A la fin du scrutin on conteste bruyamment les résultats sans apporter les preuves de la fraude.

Depuis les dernières législatives, les responsables de l'opposition togolaise sont conscients que le scrutin présidentiel de 2015 ne pourra rien leur apporter. Leur adversaire en face a battu le record de popularité en allant les

écraser jusque dans leur fief de plateaux. Si Faure est candidat en 2015, il n'aura même pas besoin de faire campagne.

Les militants de l'opposition sont découragés et un certain sentiment de dégoût pour l'opposition s'est installé dans la tête des populations. Pour ces populations, le changement ne pouvait se faire qu'avec l'opposant historique Gilchrist Olympio. Si Gilchrist n'est pas aux

commandes du navire de l'opposition, alors celle-ci est perdue à jamais. Les manifestations de rue programmées par le CST sonnent donc comme la musique d'un éternel recommencement, en espérant qu'un hypothétique soulèvement populaire vienne chasser le président Faure en lieu et place des élections.

W. Maléki

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CONAPP CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA LIBERTE DE LA PRESSE

Chaque année, la Journée mondiale de la liberté de la presse est célébrée partout dans le monde le 3 mai afin d'honorer les principes fondamentaux de la liberté de la presse ainsi que les personnes, professionnelles ou non de l'information, qui œuvrent en faveur du droit à la liberté d'expression et à la liberté d'information. Le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) saisit l'occasion de cette célébration pour réaffirmer son attachement à la liberté de la presse qui n'est pas seulement une liberté individuelle, mais aussi une composante essentielle de la vie démocratique, consacrée par les textes internationaux ratifiés par le Togo ainsi que par la loi fondamentale de notre pays.

Le Conseil National des Patrons de Presse invite tous les acteurs, autorités, journalistes, professionnels ou non de la communication, société civile, partenaires institutionnels, à ne ménager aucun effort pour renforcer cette liberté de la presse et à en préserver le cadre libéral aujourd'hui en vigueur.

Le Conseil National des Patrons de Presse souhaite que le processus en cours devant conduire aux Etats Généraux de la Presse annoncés par le gouvernement, soit le plus inclusif et participatif

possible afin de garantir les chances d'une parfaite réussite de cette initiative qui mérite d'être saluée.

Dans le souci conjugué d'une participation bénéfique pour les entreprises de presse et en vue de donner un sens à la célébration de l'édition 2014 de la Journée de la liberté de la presse placée sous le thème : « La liberté des médias pour un avenir meilleur : contribuer à l'agenda de développement post-2015 », le Conseil National des Patrons de Presse convie toutes les organisations des promoteurs des médias à des concertations, en vue d'aboutir à une plate-forme minimale, à même d'assurer les intérêts des entreprises de presse à l'issue des travaux des Etats Généraux de la Presse.

A l'endroit de tous les confrères à travers le monde, victimes de répression, privés du droit d'exercer librement leur métier ou encore retenus contre leur volonté, le Conseil National des Patrons de Presse a une pensée particulière.

Fait à Lomé, le 02 mai 2014.
Jean-Paul AGBOH AHOUELETE
Président du CONAPP

Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45 / 22-35-81-95
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13BP152
LOME-TOGO

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57

SECRETAIRE DE REDACTION

AGBEDANOU Essivi

REDACTION

Ezi Akoma
W. Maléki
Achile

INFOGRAPHISTE

Pamphile S. NUMENYA

IMPRIMERIE

Service Action
00228 22-61-35-60
Tirage : 3.000 Exemplaires
Révisé N° 0471/29/05/13/HAAC

**Annonces et pubs :
appelez le 90-02-52-45**

**Retrouvez
votre journal
WARAA
Les Vainqueurs
chaque jeudi
dans les kiosques**

Numéros Utiles

CHU Tokoin : 22-21-25-01
CHU Campus : 22-25-77-68
22-25-47-39
22-25-78-08
Commissariat Central : 22-21-28-71
Sûreté Nationale : 22-22-21-21
Pompiers : 118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)
172 ou 22-22-21-39
Police secours 117

Meeting présidé par Gilchrist OLYMPIO le 27 avril dernier **Les raisons et les fruits de l'accord entre l'UFC et le parti au pouvoir**

Le 27 avril dernier, jour de l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, l'Union des Forces pour le Changement, le parti de l'opposition le mieux implanté sur toute l'étendue du territoire a animé un meeting à la plage pour faire le point de sa collaboration avec le pouvoir et remobiliser ses troupes. Le meeting s'était déroulé à la présence du président national de l'UFC, Gilchrist Olympio. La population aussi était sortie massivement pour écouter le message de celui qui est et reste l'opposant charismatique au Togo. Depuis l'entrée de l'UFC au gouvernement, bon nombre de personnes ne comprennent pas encore les raisons qui ont motivé l'UFC à opter pour cette décision courageuse, elle qui taxait les autres partis qui entraînaient au gouvernement de partis satellites du pouvoir.



Selon les explications des premiers responsables de l'UFC le 27 avril dernier, l'UFC est allé aux affaires pour travailler avec le pouvoir RPT devenu UNIR pour

l'intérêt du peuple togolais et non celui de UNIR. C'est aussi une manière pour elle d'apprendre à gouverner afin de bien gérer le pays quand il y aura l'alternance. Il faut reconnaître que l'accord



historique entre l'UFC et le RPT devenu UNIR a été une preuve de l'évolution de la démocratie au Togo. Il y a alors eu un climat d'apaisement qui a

fait venir de nouveau, les partenaires économiques. Plusieurs d'autres ac-

Suite à la p 4

Affaire des incendies des grands marchés de Kara et Lomé : **Plus de deux ans déjà et le jugement se fait attendre**



Voici déjà 26 mois que le Togo a vécu des événements inoubliables. Les deux grands marchés de Kara et Lomé étaient consumés par des flammes. Les dégâts matériels étaient énormes. Des milliers de commerçants ont tout perdu et se retrouvent dans la misère. L'Etat a fait quelques efforts pour soulager les victimes mais c'était insuffisant. Une enquête a été ouverte et plusieurs personnes ont été interpellées et gardées en détention depuis lors. Outre les agents de sécurité de ces marchés, toutes les personnes interpellées à ce jour dans cette affaire sont des militants du fameux Collectif Sauvons le Togo (CST). Entre temps, des responsables de ce collectif ont dressé une liste de personnalités proches du pouvoir qu'ils accusent d'être les cerveaux de cette action criminelle. La confusion s'est ainsi installée dans les esprits. A ce jour, nul

ne sait de quel côté se trouve la vérité. C'est pour cette raison que les populations attendent avec impatience le jugement pour que la vérité se manifeste afin que les responsables et commanditaires de cette entreprise criminelle soient punis conformément à la loi. En effet, les débats passionnés de ces derniers temps sur les réformes intéressent peu ceux et celles qui ont tout perdu dans ces in-

cendies. Pour ces milliers de commerçants, le vécu quotidien est plus important que le débat sur les réformes. La société civile, les hommes d'églises et les diplomates ont exigé que la lumière soit faite dans cette affaire. Le procureur POYODE avait même laissé entendre que les enquêtes étaient bouclées, mais depuis, plus rien. Sur ce dossier, la justice ne communique plus. Ce silence s'ajoute à la confusion et

alimente les suspicions de part et d'autre. Pour la paix sociale et la crédibilité des dirigeants, il s'avère nécessaire de tirer cette affaire au clair. Le président Faure lui-même qui, au lendemain de ces incendies, avait sollicité et obtenu l'expertise de la police scientifique de France, n'a-t-il pas intérêt à ce que cette affaire soit rapidement clarifiée ?

W. Maléki

Fête des travailleurs à CECO GROUP Le PDG Constantin AMOUZOU et son personnel ont fêté au siège de l'entreprise à Sotouboua

La fête des travailleurs célébrée dans le monde entier le 1^{er} mai dernier a fait parler d'elle dans divers villes du Togo et particulièrement à Sotouboua, une ville située à près de 300 Km de Lomé avec le Consortium d'Entreprises de Construction (CECO GROUP). Tout le personnel de cette entreprise s'était rassemblé autour du PDG M. Constantin AMOUZOU pour la célébration de cette fête. Une messe catholique à l'église Saint François Xavier, une caravane à travers la ville, l'inauguration du poulailler CECO AGRO et la mise en terre de 10 plants, signe de l'espoir et l'avenir du groupe, la visite du barrage ont marqué cette journée. Les activités les plus marquantes ont été la pose de la première pierre sur la place « Résidence Esperanza » et le bilan moral des activités du groupe. Grâce à CECO GROUP la commune de Sotouboua connaît un développement. Ce développement va se faire davantage avec le projet « Esperanza » qui consiste à construire une résidence de 210 villas sur 11 hectares. La Pose de la Première pierre de cette cité dénommée « Résidence Esperanza » s'est faite à l'occasion de la célébration du 1^{er} mai en présence des autorités de la localité dont le préfet. Offrir un habitat sain dans un environnement sain aux employés de CECO GROUP et à la population togolaise est l'objectif du PDG Constantin AMOUZOU en initiant ce projet. Selon lui la « Résidence Esperanza », se veut le symbole



de réussite professionnelle pour tous ceux qui y auront accès. Il a invité alors ses employés à donner le meilleur d'eux-mêmes pour pouvoir mériter ces villas par le travail. A entendre le PDG de l'entreprise fa-

mille, CECO, la résidence « Esperanza » qui d'ailleurs est appréciée par les premiers responsables de la ville de Sotouboua, n'est que le premier bébé d'une série à Sotouboua et au Togo.



Les échanges traditionnels entre la direction et les employés de CECO se sont déroulées dans une bonne ambiance. D'après l'intervention du délégué du personnel, les employés de CECO sont satisfaits des efforts du PDG Constantin AMOUZOU qui a mobilisé assez de ressources matérielles, humaines et financières notamment pour améliorer les conditions de travail et de vie de tous les employés de l'entreprise. Toutefois, ils ont soumis quelques doléances à l'administration. Le Directeur des Ressources Humaines dans son intervention a annoncé certaines décisions qui apportent déjà des réponses satisfaisantes aux doléances du personnel. Il faut alors noter les nominations du personnel à divers rang avec des primes de responsabilités, la mise en place d'une commission pour analyser les dossiers de demande de prêts à faible taux et une étude qui aboutira sur l'ouverture des logements sur les chantiers. Le PDG du groupe à son tour annoncé une augmentation de 5% sur le salaire de tout le personnel. Cette augmentation est un défi lancé aux employés. Ils doivent alors s'investir

en dans le travail pour avoir des chiffres satisfaisants qui permettront à l'administration d'augmenter davantage les salaires.

Après le bilan des activités, le personnel de CECO a eu un banquet animé par des artistes comme Cécile MEBA, RAKISS, LESLIE, et bien d'autres. Bien avant le 1^{er} mai, une prière musulmane avait eu lieu le 25 avril à la grande mosquée de Sotouboua. Des matchs de Football et un concert enrichi par les prestations de CECO SYMPHONIE, POUNDY CISSE, OLIBIG et d'autres artistes se sont également déroulés le 30 avril, veille de la fête.

Parti des BTP, l'entreprise CECO qui fait la fierté du pays aujourd'hui est devenue CECO GROUP et intervient dans plusieurs domaines comme l'agro-business et l'agro-industrie, l'exploitation des carrières naturelles et l'extraction minière, l'industrie manufacturière et la gestion des grandes centrales d'achat du groupe. Elle est passée d'un personnel de 1696 personnes en 2013 à 2746 personnes en 2014.

A.Fic

Nécrologie

Hommage national à Mgr Robert-Casimir Dosseh-Anyron ce matin

Une cérémonie solennelle dédiée à la mémoire de l'Archevêque Emérite de Lomé, Mgr Robert-Casimir Dosseh-Anyron décédé le 15 avril dernier en France se tient aujourd'hui. Plusieurs invités dont les présidents des Institutions de la République, les membres du gouvernement, les députés, les membres du corps diplomatique, consulaire et représentants des organisations internationales, les responsables des confessions religieuses, les chefs traditionnels sont annoncés à cette cérémonie qui commence déjà à partir de 8H. A partir d'aujourd'hui également, le gouvernement a décrété 3 jours de deuil national. Votre journal s'est intéressé au parcours de ce grand homme. Voici sa biographie.



Robert-Casimir Dosseh-Anyron est né à Vogan le 13 octobre 1925, de parents chrétiens : Casimir Dosseh et Cécile Meyokpo Ayi-Gabiam. Il fait ses études primaires à Lomé et ses études secondaires à Togoville d'abord, puis au petit séminaire de Ouidah, études couronnées par le baccalauréat.

Après la philosophie scolastique, Mgr Joseph Strebler alors archevêque de Lomé, l'envoie à Rome en automne 1948. Le 21 décembre 1951, il y est ordonné prêtre et l'année suivante, il obtient la licence en théologie. Les trois années suivantes, il prépare une thèse de doctorat sur « L'Eucharistie dans les œuvres de Bossuet ». Il la soutient brillamment le 12 janvier 1955 avec la mention *summa cum laude* (excellence). A son retour à Lomé, il est nommé vicaire à la paroisse St Jean Apôtre de Tsévié. En 1960, Mgr Strebler l'appelle à Lomé comme directeur de l'Enseignement catholique et, quelques mois plus tard, il devient vicaire général de l'archidiocèse de Lomé. Le 4 avril 1962, le Saint-Siège publie la nomination de quatre nouveaux archevêques africains élu le 10 mars 1962, parmi lesquels l'abbé Robert-Casimir Dosseh-Anyron, alors vicaire général de l'archidiocèse de Lomé. L'histoire retient que dans tout le pays, ce fut une explosion de joie. Le premier président de la République Togolaise, M. Sylvanus Olympio, était un des

premiers à lui adresser un message de félicitation : « Au nom du Gouvernement et en mon nom personnel, je vous adresse mes félicitations les plus sincères et j'exprime le vœu que l'Eglise, sous votre direction, travaillera avec le Gouvernement pour un développement accéléré de notre pays dans tous domaines... »

Le sacre de Mgr Dosseh a eu lieu le 10 juin 1962, paroisse St Augustin d'Amovité, des mains du Cardinal Julius Döpfner, archevêque de Munich, consécrateur principal, et de Nosseigneurs Joseph Strebler et Bernardin Gantin, co-consécrateurs. Il devient ainsi le premier archevêque togolais. Le lendemain, il est intronisé à la cathédrale Sacré-Cœur de Lomé par Mgr Maury, délégué apostolique.

Mgr Robert-Casimir Dosseh-Anyron a vaillamment servi l'Eglise et la nation : de nombreuses réalisations ecclésiastiques, sociales et culturelles sont à son actif. Après 30 ans de service épiscopal à la tête de l'Eglise-famille de Dieu à Lomé, Mgr Dosseh-Anyron devient archevêque émérite de Lomé en 1992.

Le 10 juin 2012, il célèbre son Jubilé d'Or Episcopal. Il a été appelé auprès de Dieu, son Créateur et son Sauveur, le 15 Avril 2014, dans sa 89e année d'existence, après 62 ans de sacerdoce et près de 52 ans d'Episcopat.

La Rédaction

Meeting présidé par Gilchrist OLYMPIO le 27 avril dernier Les raisons et les fruits de l'accord entre le parti au pouvoir et l'UFC

Suite de la p 3

tions sont menées et font du Togo aujourd'hui un pays en chantier. « L'UFC et UNIR ont fait plus de routes que EYADEMA en 40 ans. », s'est exclamé le Secrétaire Général de l'UFC, l'Honorable Djimongou.

L'expérience qu'a fait l'UFC de la gestion du pouvoir depuis 2010 lui a permis alors de savoir que les togolais doivent travailler les mains dans les mains pour parvenir à l'alternance. Dans son intervention, le N°1 du parti, Gilchrist Olympio a alors soutenu que l'UFC est sur le bon chemin, celui de la négociation et du Dialogue. Pour lui, ceux qui ont déserté le parti ne sont pas des ennemis mais des personnes qui se sont égarées. Il invite alors toute la population togolaise et ceux qui sont encore en perdition à revenir à la rai-

son afin d'œuvrer main dans la main pour parvenir à l'alternance. « Notre ambition principale est soit de prendre le pouvoir par nous-même ou de nous associer pour prendre le pouvoir et gouverner ce pays... Nous n'avons pas d'autres choix que de nous mettre ensemble. », a-t-il conclu.

Le Ministre André Johnson, le premier à avoir la lucidité de retourner à l'UFC après un temps passé à l'ANC a exhorté la jeunesse à rester prudent face aux manipulateurs. Son court passage à l'ANC lui a permis de savoir que c'est l'UFC qui est dans le droit chemin. Les togolais au lieu de perdre leurs temps dans des critiques guidées par des intérêts personnels doivent plutôt apporter leur contribution à la construction du pays.

Jack NUKUNU

Reprise des activités de l'association Agir en Milieu Rural Un cross-country organisé à Niamtougou

L'Association Agir en Milieu Rural (AMR) a organisé un cross-country à travers la ville de Niamtougou le 19 avril dernier. Cette activité sportive qui a regroupé les jeunes de cette ville dans une ambiance festive s'inscrit dans le cadre de la reprise de ses activités de cette association pour le compte de l'année 2014. Lancé par M. SIMLAKWE K. Godfroy, président de l'AMR, ce cross-country a regroupé les hommes qui ont parcouru une distance de 7 Km et les femmes pour une dis-



tance de 4,5Km. Ce cross-country a permis à l'AMR de créer un cadre de rassemblement des jeunes afin de leur parler des maladies sexuellement transmissibles, notamment le

SIDA, en les invitant à adopter un comportement responsable. L'accent a été surtout mis sur les maladies non transmissibles le diabète et l'hypertension artérielle notamment qui font actuellement rage silencieusement et dont le traitement revient très cher. Les participants et les spectateurs ont donc été sensibilisés sur la nécessité et le bienfait de pratiquer le sport et de réduire considérablement la consommation des aliments comme le sucre, les huiles, le sel qui, en excès, causent des dégâts aux organes du corps. Il en va de

même pour le tabac qu'il faut proscrire, et les boissons alcoolisées à prendre modérément. Les autorités ont salué l'initiative et ont exprimé le souhait de multiplier

plusieurs activités sportives dont un tournoi de football inter cantonal et le tour cycliste. Elle a également fait un don de non vivres à l'hôpital de Niamtougou et à la construction, grâce à certains accompagnements. Il faut aussi mettre à l'actif de cette association la construction d'un hangar au marché de Ténéga (Doufelgou) sur les trois qui étaient en projet. Selon les responsables de cette association, des démarches sont toujours en cours afin de décrocher un



Coupe de l'Amitié 1ère édition

Un tournoi de Petits Poteaux marque l'événement le 1^{er} Mai

La section Bus de l'association des conducteurs routiers de Hollando s'est adjugée le trophée de la 1^{ère} édition de la coupe de l'Amitié du 1^{er} MAI le 30 Avril dernier à la plage de Lomé Hollando. L'Association des Conducteurs Routiers de Hollando n'a pas voulu rester en marge de la célébration de la fête des travailleurs. Elle a, pour renforcer les liens d'amitié et de fraternité entre ses membres, initié un tournoi de football à l'endroit des différentes sections intervenant dans le secteur de transport à la station Hollando. "Nous avons organisé cette compétition pour raffermir les liens d'amitié

entre nous membres de l'Association des Conducteurs Routiers du Togo et permettre à tous ceux qui interviennent chez nous de se défouler un moment" nous a confié HOUËSSOU Amévi Mensah président de cette association lors du coup d'envoi de ce tournoi le 02 Avril 2014 à la plage hollando de Lomé. Ainsi 12 équipes issues des différentes sections de la station de Hollando et une équipe du commissariat de la gare routière du grand marché se sont affrontées à la phase éliminatoire. Au cours des différentes confrontations deux équipes se sont illustrées, il s'agit de l'équipe de la section Bus et celle de la section

Nuit qui se sont retrouvées en finale disputée le 30 Avril 2014. Une finale remportée par l'équipe de la section bus qui a battu son homologue de la section Nuit dans les tirs aux buts 1 contre 0 après un score nul et vierge à la fin du temps réglementaire. **Nous avons initié un projet qui a pris fin en toute beauté et nous en sommes fiers**, a déclaré HOUËSSOU Amévi Mensah président de l'ACRH avant de poursuivre que l'engouement que cette édition a suscité pousse le bureau de l'association à penser à la 2^{ème} édition. Trophée et enveloppe ont été remis au capitaine de l'équipe victorieuse.

James

ces genres de manifestations qui contribuent à informer les populations des problèmes de santé et à égarer leurs administrés. A l'issue de cette compétition, les 15 premiers des hommes comme des femmes ont reçu des prix composés d'une enveloppe, de t-shirts et de cahiers. Tous les autres participants ont également bénéficié des prix de participation. Il faut rappeler que l'AMR qui n'est pas à sa première activité, a déjà, depuis 2007, organisé

sponsoring pouvant permettre de finaliser la construction des deux hangars restant au bénéfice des populations. Les prochains chantiers de l'AMR sont encore vastes. L'appel est alors lancé à toutes les bonnes volontés d'où qu'elles viennent, d'accompagner cette association dans ses efforts pour soutenir d'autres Togolais des milieux reculés.

La Rédaction

Journée Internationale de la Liberté de la Presse

Rapport de l'OTM sur l'état de la presse au Togo

Présenté par l'OTM

A l'occasion de la Journée Internationale de la Liberté de presse célébrée le 03 mai dernier et axée sur le thème « la liberté des médias pour un avenir meilleur : contribuer à l'agenda de développement post-2015 », l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) a publié un rapport sur l'état de la presse au Togo. Dans ce rapport sans complaisance, l'OTM soulève les difficultés qui minent les médias d'Etat et ceux du privé et fait des recommandations pour la bonne marche de la presse dans notre pays. Voici donc l'intégralité de ce rapport.

INTRODUCTION

Dans tous les pays de par le monde et plus particulièrement au Togo, les médias jouent un rôle primordial dans la construction d'une Nation. La majorité des Togolais s'informent, s'éduquent et se distraient en écoutant la radio et en regardant la télévision. La presse écrite également, souvent prise en compte par les citoyens (surtout les personnes instruites), touche aussi les populations rurales. Pris dans ce rôle, l'on peut affirmer sans risque de se tromper, que les médias favorisent l'expression démocratique, le bon fonctionnement des institutions et des organes politiques. En diffusant sans crainte l'information par l'écrit, le son et l'image ils traduisent ainsi la liberté de la presse qui, en tant que liberté publique fondamentale, est un des droits de la personne humaine et du citoyen.

Délicate, sensible et complexe, la liberté de la presse n'est pas toujours utilisée à bon escient. Et lorsque la mauvaise foi et le manque de noblesse s'en mêlent, les fins sont la plupart du temps répréhensibles.

Depuis le 03 mai 1993, la journée internationale de la liberté de la presse permet, tout en célébrant les principes fondamentaux de cette liberté, d'évaluer la liberté des médias et de défendre leur indépendance. C'est donc, comme de coutume, l'occasion pour l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), à travers son rapport sur l'état de la presse au Togo, d'exposer les obstacles rencontrés en matière de liberté de la presse, les avancées et les régressions aussi bien dans les médias de service public que privés. C'est aussi une opportunité offerte au tribunal des pairs pour analyser les relations entre les journalistes eux-mêmes d'une part ; et celles des professionnels des médias avec l'instance d'autorégulation et avec les institutions de la république notamment la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC), d'autre part.

Enfin, à travers des recommandations, un cadre propice est proposé pour la préservation de la liberté de la presse au Togo ; et pour la poursuite spontanée de la volonté des professionnels des médias à respecter sans contrainte l'éthique et la déontologie de leur métier.

I - CONTEXTE INTERNATIONAL

Le 3 mai de chaque année, est commémorée la journée internationale de la liberté de la presse proclamée par les Nations Unies sur recommandation de l'UNESCO en 1991.

Tous les ans depuis 1993, cette occasion permet de célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse, de défendre l'indépendance des médias et de rendre hommage aux journalistes qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leur profession. La journée internationale de la liberté de la presse 2014 est placée sous le thème général : « La liberté des médias pour un avenir meilleur : contribuer à l'agenda de développement post-2015 ». L'accent cette année est mis sur trois thèmes interdépendants à savoir :

- l'importance des médias dans le développement ;
- la sécurité des journalistes et l'Etat de droit ;
- la durabilité et l'intégrité du journalisme.

On comprend aisément donc que des médias libres sont facteurs de bonne gouvernance, d'autonomisation et d'éradication de la pauvreté. Aussi, l'Etat de droit est-il indispensable pour assurer la sécurité des journalistes et combattre l'impunité. De même, un journalisme viable et professionnel fait, partie intégrante du développement.

En somme, la Journée internationale de la liberté de la presse 2014 aborde les questions connexes du rôle des médias dans le développement, de la nécessité correspondante d'une sécurité des journalistes, et du développement du journalisme lui-même.

II - ETAT DES LIEUX DE LA PRESSE TOGOLAISE

2-1- Les médias publics

Au plan quantitatif, rien n'a bougé fondamentalement depuis un an et l'on dénombre comme toujours :

- Ø une (1) agence de presse : l'Agence Togolaise de Presse (ATOP) ;
- Ø un (1) quotidien national : Togo-Presse.
- Ø une (1) télévision nationale : la Télévision Togolaise (TVT) ;
- Ø deux (2) radios nationales : Radio Lomé et Radio Kara ;
- Ø quatre (4) radios rurales : à Notsè, Pagouda, Dapaong et Kévé.

Sur le plan de la qualité, il est à noter que, de façon générale, les journalistes des médias publics ont toujours une marge étroite de liberté dans l'exercice de leur métier.

Ø Au niveau de la TVT, les efforts enregistrés de 2012 à 2013 en matière de présentation de dossiers et de création de nouvelles émissions, se sont poursuivis en 2014.

Ø Tout comme Radio Togo, la Télévision Togolaise est désormais sur satellite depuis le 16 Août 2013, couvrant ainsi l'Afrique et l'Europe en bande Ku et C.

Ø A cette même date du 16 Août 2013, la première pierre du bâtiment technique de la TVT a été posée. Mais Il est au regret de constater que rien n'a suivi la pose de ladite pierre, et qu'aucun des équipements numériques de production attendus, n'a été livré jusqu'à ce jour ; alors qu'ils devraient aider à améliorer la qualité des prestations (images et son), avec la numérisation entière de l'organe.

Ø Radio Lomé et Radio Kara, tout comme la TVT, sont toujours à l'analogique à moins d'un an de la date butoir pour la numérisation de tous les médias audiovisuels.

Ø Quant à l'Agence Togo-

laise de Presse (ATOP), ses efforts pour se mettre en ligne tout en présentant un bulletin au quotidien, sont à encourager.

Ø Pour Togo-Presse, l'unique quotidien national, il est regrettable de constater que, par rapport aux autres pays de la sous-région, le journal fait du surplace pendant que les autres avancent. En effet, l'habillage, le contenu et même la qualité des papiers sont en dessous des attentes des lecteurs pour un journal qui se veut la vitrine du pays.

2-2- Les médias privés

Du côté des médias privés, le paysage n'enregistre pas de nouvelles créations en ce qui concerne les radios et télévisions en majorité commerciales. En revanche, au niveau de la presse écrite, quelques titres sont venus s'ajouter aux plus de 426 qui existaient. Il s'agit par exemple des hebdomadaires « Wara les Vainqueurs », « Télégramme 228 » « Togonyigba », « Togo Renaissance », « Le Navigateur », « Le DIALOGUE », du bimensuel « hara kiri », etc.

En termes de régularité de parution, seule une centaine assure le service. Il s'agit de quotidiens, de bihebdomadaires, d'hebdomadaires, de bimensuels, de mensuels et de magazines périodiques. On note également la présence sur le terrain médiatique des sites internet, blogs en plus des deux agences privées d'information en ligne.

An plan de la qualité, la volonté de plusieurs directeurs de publication d'améliorer l'habillage de leurs journaux contraste avec la réalité du produit fini. En effet, dans certaines parutions, les photos ne sont pas toujours présentables, les couleurs sont souvent difficiles à identifier.

Au niveau des radios, quelques innovations ont été apportées aux émissions-débat, avec un animateur de plus chez certaines, et chez d'autres, la possibilité pour les auditeurs de pouvoir intervenir en direct dans l'émission. Cependant, beaucoup d'efforts restent à faire, dans la maîtrise des émissions interactives et des genres.

III - LES DIFFICULTES DES MEDIAS DU PAYS

3-1- Dans le secteur public

Les conditions de travail des journalistes des médias publics ne sont pas enviables par rapport à celles des autres pays de la sous région. On note entre autres :

- Ø l'absence de statut particulier ;
- Ø un matériel vétuste et/ou insuffisant ;
- Ø le manque de formation et/ou de mise à niveau (recyclage) et
- Ø un management hasardeux de certaines structures.

Au demeurant, le manque de transformation en office empêche les médias publics d'être sur la même longueur d'ondes que leurs confrères des pays voisins.

3-2- Dans le secteur privé

La presse privée togolaise qui baigne toujours dans une précarité généralisée, s'enlise avec les énormes difficultés qu'elle rencontre :

- Ø aide de l'Etat à la presse insignifiante ;
- Ø acteurs non ou pas suffisamment formés ;
- Ø journalistes à cheval entre deux, trois voire quatre rédactions, en raison des difficultés financières ;
- Ø salaires dérisoires voire en dessous du SMIG ;
- Ø conditions de travail précaires ;
- Ø rédactions de certaines publications qui tendent à se réduire à la seule personne du directeur ;
- Ø mévente et rareté des recettes publicitaires ;
- Ø publications sans siège réel ;
- Ø absence d'une convention collective sectorielle posant également le problème de rendement et d'efficacité chez les journalistes qui n'ont aucune couverture sociale ;
- Ø absence de messagerie empêchant les journaux de couvrir l'ensemble du territoire ;
- Ø matériel de travail surexploité, amorti et totalement défectueux ;
- Ø manque d'une centrale d'achat pour les intrants pénalisant les patrons de presse qui dépendent plus qu'il n'en faut dans les boutiques d'intrants ;
- Ø Inapplication des accords de Florence qui recommandent la détente sur les intrants ;
- Ø frais trop élevés des redevances de l'Autorité de réglementation (ART et P) et du Bureau To-

Journée Internationale de la Liberté de la Presse

Rapport de l'OTM sur l'état de la presse au Togo

Suite de la p 6

golois du Droit d'Auteur (BUTODRA);

Ø recours à des financements occultes.

IV - RAPPORTS AVEC LES INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS

4-1- Ministère de tutelle

Du 03 mai 2013 à ce jour, Les relations entre le ministère de tutelle et la presse privée ont évolué en crescendo. Détériorées sous le gouvernement d'avant les législatives du 25 juillet 2013, elles ont été tumultueuses en début d'exercice de l'actuel ministre à qui la presse privée reprochait des propos désobligeants quelques heures avant sa nomination. Depuis lors, tout semble rentrer dans l'ordre. Les relations, dans l'ensemble, sont plus ou moins sereines et l'une des doléances de la presse, notamment la tenue des états généraux, a été prise en compte par le ministère de tutelle qui en a fait un point de communication lors du conseil des ministres du 25 mars dernier.

4-2- La HAAC

Au cours des douze derniers mois, les relations avec la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) sont demeurées tendues et se sont même exacerbées avec une partie de la presse. A l'origine de cette tension, on note entre autres, la fermeture de radio « Légende », l'interdiction de diffusion par Radio Victoire de l'émission « Fenêtre sur l'Afrique » de la radio suisse Kanal K, l'interdiction de parution des hebdomadaires « La Nouvelle » et « Tribune d'Afrique » ainsi que l'affaire de changement de nom du journal « Le Destin des Nations » en « Panorama ».

Sous un angle plus apaisé il faut noter le renouvellement des signatures de conventions entre la HAAC et la majorité des radios du pays.

4-3- Les organisations de presse

Du point de vue associatif, on note la naissance du Patronat Togolais de Presse (PPT), l'Association Togolaise des Promoteurs de Presse en ligne (ATOPPEL) ainsi que les retraits du Conseil Togolais de la Presse (CTEP) et de l'Union des Radios et Télévisions Libres du Togo (URATEL) du CONAPP. La tenue des assemblées générales électives du Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) et de l'Union des journalistes indépendants du Togo (UJIT) est à saluer.

Les relations entre l'OTM et les autres organisations de presse se sont quelque peu améliorées au cours de ces douze derniers mois. Aucune situation conflictuelle n'a été constatée. Toutefois, la création du PPT et la reprise d'indépendance du CTEP et de l'URATEL vis-à-vis du CONAPP ont semblé jeter un froid dans les relations des organisations de presse et ainsi réduire à néant les efforts de rassemblement.

Les relations entre l'OTM et les autres organisations de presse se sont quelque peu améliorées au cours de ces douze derniers mois.

Aucune situation conflictuelle n'a été constatée. Toutefois, la création du PPT et la reprise d'indépendance du CTEP et de l'URATEL vis-à-vis du CONAPP ont semblé jeter un froid dans les relations des organisations de presse et ainsi réduire à néant les efforts de rassemblement.

4-4- Les partis politiques et organisations de la société civile

Les relations de la presse avec les partis politiques et organisations de la société civile n'ont pas été des meilleures. Même si certains partis politiques et organisations de la société civile se sont intéressés aux médias en organisant des rencontres avec eux, dans l'ensemble, ces relations n'ont pas été reluisantes. Il faut déplorer entre autres :

Ø les adversités et menaces de certains partis politiques vis-à-vis de certains organes de presse et de leur personnel, voire de leurs invités (Exemple de l'incident à Kanal FM) ;

Ø une instrumentalisation des médias entraînant ainsi la bipolarisation de la presse.

V- MANQUEMENTS VIS-A-VIS DES TEXTES RELATIFS A L'EXERCICE DE LA PROFESSION

5-1- Respect des règles d'éthique et de déontologie

L'une des plaies qui ont affecté la presse togolaise au cours de cette année, a été la violation récurrente des règles d'éthique et de déontologie que les journalistes togolais ont librement choisi de respecter. Mais l'on constate de façon générale, soit la méconnaissance totale de l'existence du « Code de déontologie des journalistes du Togo » qui renferme lesdites règles (ce qui est très grave) ; soit l'application fantaisiste de certaines d'entre elles (ce qui ne l'est pas moins). Ainsi en est-il justement de l'Article 12 relatif à

l'« Incitation à la haine raciale et religieuse ».

La violation de cet article s'est particulièrement illustrée par un appel à la haine raciale dans :

- « Le Combat du Peuple » N°773 du 16 au 20 septembre 2013 à travers le titre « Politique et cohésion nationale/ Un petit pan de l'histoire de notre pays : Le Togo et ses métis »

- « Le Courrier de la République » N°348 du 17 mars 2014 dans son titre : « Région de la Kara : émiettement de la préfecture d'Assoli / vers un élargissement à dessein des colonies Kabylé / le colonel préfet Baoubadi Bakali à la commande »

Sur un autre plan, la notion d'éthique est souvent foulée aux pieds par des journalistes qui usent du chantage, du faux et usage de faux et de l'arnaque pour assouvir leurs desseins. Le cas le plus récent est celui des journalistes se réclamant du Groupe des promoteurs et directeurs de publications des organes de presse du Togo. Ce groupe a tenté en effet d'obtenir une audience auprès du chef de l'Etat béninois Yayi Boni prétextant avoir des informations venant de Patrice Talon, « informations de nature à déstabiliser » son régime. Dans la lettre de demande d'audience, le nom d'un confrère qui n'a pas pris part à l'acte a été cité avec une signature qui n'est pas la sienne.

5-2- Les autres manquements

Les autres manquements récurrents sont :

Ø atteintes aux règles de confraternité ;
Ø publication de fausses nouvelles ;
Ø atteintes à la vie privée d'autrui ;
Ø informations sensationnelles ;
Ø images choquantes.

5-3- Atteintes à la liberté de la presse

Si au cours des 52 dernières semaines on n'a enregistré ni assassinat, ni emprisonnement de journalistes, des atteintes à la liberté de la presse sont néanmoins à déplorer.

Il s'agit particulièrement des menaces proférées par des responsables et des militants de certaines formations politiques à l'encontre de certains journalistes et

animateurs.

VI - RECOMMANDATIONS

6-1-Aux autorités étatiques

L'OTM recommande de :

Ø prendre en compte les recommandations qui leur sont faites chaque année à l'occasion de la célébration du 3 mai ;

Ø revoir à la hausse la dotation de l'aide de l'Etat à la presse ;

Ø considérer la presse privée comme une presse d'intérêt public ;

Ø encourager les sociétés para-étatiques à nouer des partenariats avec la presse privée pour l'aider à mieux s'épanouir ;

Ø améliorer les conditions de travail et de vie des journalistes des médias publics ;

Ø transformer les entreprises de presse étatiques en office et adopter le statut particulier des journalistes du public pour une meilleure rentabilité et une bonne qualité des prestations ;

Ø doter les médias publics de plus de moyens et de matériel adéquat afin de les aider à se moderniser, et permettre ainsi aux journalistes d'assumer pleinement leur responsabilité ;

Ø accélérer le processus de numérisation des médias audiovisuels d'Etat ;

Ø mettre en application la Convention de Florence relative à la détaxe des intrants ;

Ø renforcer la sécurité des journalistes sur les lieux de travail.

6-2- Aux partis politiques

L'OTM recommande de :

Ø cesser d'instrumentaliser les journalistes ;

Ø sensibiliser leurs militants à cesser les attaques de toutes formes aussi bien vis-à-vis des professionnels des médias que de leurs invités, pour leurs opinions.

6-3- Aux médias

L'OTM recommande de :

Ø respecter le code d'éthique et de déontologie des journalistes togolais et les autres textes en vigueur dans le cadre de la profession ;

Ø faire un effort supplémentaire d'équilibre dans le traitement des informations lors des émissions d'actualité ;

quelques coquilles de vocabulaire et de grammaire qui sont désagréables à lire et à entendre ;

Ø répondre aux invitations de l'instance d'autorégulation et de l'Autorité de régulation ;

Ø publier les communiqués de l'OTM et de la HAAC.

6-4- Aux Organisations de presse

L'OTM recommande de :

Ø promouvoir et encourager les actions en vue de la redynamisation des organisations de presse ;

Ø poursuivre les efforts en vue d'aboutir dans un délai raisonnable à un regroupement unique des journalistes du privé et du public ; et à termes à une fédération des patrons de presse ;

Ø accélérer la mise en place de la convention collective sectorielle ;

Ø accélérer le processus de mise en place d'une messagerie et d'une centrale d'achat.

CONCLUSION

Il est indéniable que la presse, par la promotion de la bonne gouvernance, l'encre de la démocratie et de l'Etat de droit, joue un rôle déterminant dans le développement d'un Etat.

Dans tous les pays, la liberté de la presse fait l'objet d'une attention particulière du fait qu'elle a un caractère complexe et très sensible et que son exploitation irresponsable peut conduire à l'explosion sociale et à l'effondrement des bases de développement.

Au Togo, la dépénalisation des délits de presse qui devrait faciliter l'exercice de la liberté de presse et booster le développement semble au contraire avoir donné libre cours à certains journalistes de fouler au pied les règles d'éthique et de déontologie de leur profession. D'autres s'appliquent cependant à un travail professionnel et méritent d'être encouragés.

Il serait fastidieux de relever de façon exhaustive tous les dérapages qui entravent la liberté de la presse au Togo. Somme toute, la liberté d'expression est une quête permanente et il est impérieux d'éviter que la liberté de la presse acquise de hautes luttes ne soit sacrifiée sur l'autel des intérêts personnels.

Il serait fastidieux de relever de façon exhaustive tous les dérapages qui entravent la liberté de la presse au Togo. Somme toute, la liberté d'expression est une quête permanente et il est impérieux d'éviter que la liberté de la presse acquise de hautes luttes ne soit sacrifiée sur l'autel des intérêts personnels.

Il serait fastidieux de relever de façon exhaustive tous les dérapages qui entravent la liberté de la presse au Togo. Somme toute, la liberté d'expression est une quête permanente et il est impérieux d'éviter que la liberté de la presse acquise de hautes luttes ne soit sacrifiée sur l'autel des intérêts personnels.

Il serait fastidieux de relever de façon exhaustive tous les dérapages qui entravent la liberté de la presse au Togo. Somme toute, la liberté d'expression est une quête permanente et il est impérieux d'éviter que la liberté de la presse acquise de hautes luttes ne soit sacrifiée sur l'autel des intérêts personnels.

Il serait fastidieux de relever de façon exhaustive tous les dérapages qui entravent la liberté de la presse au Togo. Somme toute, la liberté d'expression est une quête permanente et il est impérieux d'éviter que la liberté de la presse acquise de hautes luttes ne soit sacrifiée sur l'autel des intérêts personnels.

Il serait fastidieux de relever de façon exhaustive tous les dérapages qui entravent la liberté de la presse au Togo. Somme toute, la liberté d'expression est une quête permanente et il est impérieux d'éviter que la liberté de la presse acquise de hautes luttes ne soit sacrifiée sur l'autel des intérêts personnels.

Il serait fastidieux de relever de façon exhaustive tous les dérapages qui entravent la liberté de la presse au Togo. Somme toute, la liberté d'expression est une quête permanente et il est impérieux d'éviter que la liberté de la presse acquise de hautes luttes ne soit sacrifiée sur l'autel des intérêts personnels.

Il serait fastidieux de relever de façon exhaustive tous les dérapages qui entravent la liberté de la presse au Togo. Somme toute, la liberté d'expression est une quête permanente et il est impérieux d'éviter que la liberté de la presse acquise de hautes luttes ne soit sacrifiée sur l'autel des intérêts personnels.

Il serait fastidieux de relever de façon exhaustive tous les dérapages qui entravent la liberté de la presse au Togo. Somme toute, la liberté d'expression est une quête permanente et il est impérieux d'éviter que la liberté de la presse acquise de hautes luttes ne soit sacrifiée sur l'autel des intérêts personnels.

Fait à Lomé,
le 03 Mai 2014

L'Observatoire Togolais
des Médias 7



AUBERGE DE FRANCE

BAR RESTAURANT-TRAITEUR

RIVIERA

Avec connexion WIFI

- Chambres climatisées et ventilées
- Formation hôtelière
- Pâtisseries et crémierie

Agée Cacavéli face à la réserve de la gendarmerie
non loin de l'ancien Bar Caméléon



Tout le confort à la hauteur de vos désirs



Un Parking automobile spacieux et bien sécurisé

Cadre idéal pour vos randonnées d'affaires et de loisirs

L'Auberge de France : un bout de paradis pour votre épanouissement

Info line : 22-51-46-63/90-12-11-71/91-21-41-58/91-62-03-76/90-03-60-60

Site web : www.aubergedefrance.gao.tg

05 BP : 88 LOME - TOGO

Pour vous, nous ne comptons pas le temps